

Comité Départemental du Nord de Basket Ball

FLASH INFOS!

Brèves du comité directeur

du vendredi 18 septembre 2020

Dans un souci d'amélioration de la communication entre le CDNBB et les clubs, il a été décidé qu'un résumé de chaque réunion de bureau et de Comité Directeur sera publié dans la semaine qui suit. Il sera mis sur le site du CDNBB afin d'être à la portée de tous.

ATTENTION! Ce compte rendu n'est pas un procès-verbal et ce n'est donc qu'un document informatif sans valeur officielle.

1 - Présidence :

- Présentation et explication de l'organigramme et des bureaux 1, 2 et comité directeur
- Présidences des districts :

→ CAMBRESIS : Laurent LERICHE
→ TERRIEN : Didier HOCHARD

→ VALENCIENNOIS : Monique DENIS → MARITIME : Aurore LEFEBVRE

→ DOUAISIS : en attente

→ fournir pour le prochain bureau l'organigramme de chaque comité de district

2- Secrétariat général :

- Présentation du calendrier des manifestations. Les districts en charge des organisations des manifestations du CD59 la saison dernière assureront cette saison l'organisation initialement prévue.
- Planning des permanences au siège de la secrétaire générale et de la secrétaire générale adjointe sera envoyé ce week end.
- proposition d'attribuer une boîte mail « exchange » pour les élus qui le souhaitent (+ intéressant : 50G et 150 MO).
- Sur la demande des élus, distribution de codes pour avoir accès à EFFBB.

2 - Trésorerie :

- M. HENNERON a pris le relais de Colette FOUQUET (partie en retraite au 1^{er} juillet) pour la facturation.
- Frais d'arbitrage prélevés à partir de novembre 2020 seront facturés le 15/12/2020.
- Contrat de travail de Ludovic Puigcerber : jusqu'à présent il était à 20h/semaine, prolongation à compter du 1^{er} octobre 2020 à 35h/semaine.
- Pour le calcul des frais de déplacement : via MICHELIN prendre le + rapide (comme dans FBI pour les arbitres)

3 – Vices Présidents

- 1er vice-président : Didier Hochard, en charge des officiels
 - \rightarrow (prochaine réunion le 24/09/2020 au siège avec les responsables de la CDO des différents districts, répartiteurs, formateurs et membres de la commission).
- **2**^{ème} vice-présidente : Monique Leignel, en charge de la jeunesse
 - → (réunion le 24/09/2020 à 18h30 au siège avec les membres de la commission)
- 3ème vice-président : Joël Staelens, en charge de l'innovation.

4 - Qualifications:

- 12480 licences générées, 2580 en attente de validation, - 25% par rapport à l'année dernière, Mutés : 1030, Licence T : 13

5 - CDO:

- Les recyclages arbitres auront lieu principalement le week end du 26/27 septembre 2020.
- Pour le terrien celui-ci se fera sur 2 weeks end.
- Toute fiche arbitre incomplète au 30 septembre sera automatiquement fermée à cette date dans FBI

6 - Médicale :

- Gros travail à faire avec la commission de suivi sanitaire.

7 - Sportive Jeunes:

- Attendre le 25/09/2020 pour confirmation des engagements des clubs.
- Réunion de rentrée avec les sportives districts le 30/09/2020 à 18h30 au siège.
- Pas de retrait de point de bonus cette saison si moins de 7 joueurs.
- Sportive Seniors :
- Pour les garçons :

48 équipes en D1, 60 en D2, 105 en D3

- En filles, plus compliqué:

24 équipes en D1, 34 en D2 (2 places vacantes), 42 en D3 beaucoup de créations mais aussi beaucoup d'arrêts. Inquiétude concernant le niveau féminin. Un travail de réflexion sera fait en cours de saison.

- pour cette saison : pas de forfait général au bout du 3^{ème} forfait quelle que soit la catégorie :
 Sportivement 0 point et pénalité financière applicable sur toutes les catégories Jeunes et seniors.
- Les dérogations ne seront pas facturées jusqu'au début du championnat.
- Dates de début et fin de vacances scolaires, les dérogations de + de 21 jours (normalement à 12€) ne seront pas facturées.
- Exemption de pénalité pour non présentation de licence au cours des 3 premières journées selon le taux de renouvellement.
- Un courrier a été envoyé début juillet aux clubs pour rappeler les documents à fournir pour homologuer leurs salles. (22 salles non désignables à ce jour).
- Gestion des matchs amicaux : établir un document unique et laisser la gestion à chaque district.
- E-marque V2 : date de mise en service à préciser en accord avec la Ligue (après le 1^{er} novembre)

8 – <u>Commission Jeunes</u>:

- Relance des mini-plateaux
- Relance JAP
- Relance des certificats de qualité
- Relance du forum mini basket
- Relance basketteries.

9 - 3x3:

- dates du 3x3 envoyées aux clubs
- Demande d'avoir un référent 3x3 dans chaque district.

10 - Basket Féminin :

- Une réunion a déjà eu lieu pour la préparation des journées du 26 et 27 septembre 2020.
 Les actions :
- « All Star Game », « Amène une copine », « JADE » vont reprendre.
- Une nouvelle action va se mettre en place : faire un zoom, une vidéo sur des femmes dirigeantes pour les mettre à l'honneur avec le projet de créer un magazine.
- Demande d'avoir un référent par district dans cette commission.

- Prochaine réunion le 9/11 à 19h au siège.

11 - Suivi sanitaire:

- Règle : report de match si 3 joueurs COVID (positif ou cas contact avec justificatifs) sur une liste de 7 joueurs donné en début de saison. C'est le médecin ou la personne habilitée qui décidera en fonction des retours de l'ARS.--> liste impérative pour toute demande de report de match
- La demande de report doit être faite avant le vendredi 14h si match le week end ou la veille à 14h si match en semaine
- Tous les documents (liste et report) seront sur le site
- Il est demandé à chaque club recevant de communiquer à chaque club visiteur le protocole mis en place par la municipalité et ce dans la semaine qui précède au plus tard (accès aux douches ? aux vestiaires ?...)

12 - Districts:

- **Terrien :** 145 équipes engagées en jeunes
- **Douaisis :** Réunion générale des clubs le 25/09/2020 à Brebières.
- Valenciennois : Réunion générale des clubs le 05/10/2020 à Aulnoy-les -Valenciennes

Tout le courrier doit être envoyé à :

ESPACE BASKET 59/62 30, Rue Albert HERMANT CS 50101 59133 PHALEMPIN

Merci de préciser l'organisme auquel il est adressé : Ligue, CDNBB ou District Terrien . Si l'enveloppe concerne plusieurs organismes, merci de regrouper ce qui concerne une même entité.